

RENCONTRE AVEC CÉLINE COTTALORDA



Bonjour Céline. Je vous remercie d'avoir accepté de vous livrer un petit peu pour permettre à nos adhérentes de mieux vous connaître et de nous présenter, ensuite, le Comité pour la promotion et la protection des droits des femmes.

Céline : Je vous remercie d'avoir pensé à moi.

Pour commencer, pourriez-vous nous parler de votre enfance ?

Je suis née et j'ai passé toute mon enfance à Monaco. Je suis la fille de Danielle et de Claude.

Mes grands-parents paternels sont arrivés à Monaco après la guerre et mon grand-père a servi le Prince Rainier puisqu'il était carabinier.

Du côté maternel, la famille Vajra était de la « Roca » comme on disait à l'époque. J'ai découvert des images d'archives où l'on voit mon arrière-grand-père remettre les clés de la ville au Prince Rainier lors de Son avènement.

J'imagine aisément votre émotion face à ces souvenirs. Vous avez donc étudié à Monaco ?

J'ai fait mes études au lycée Albert 1er, où ma mère enseignait l'allemand que j'ai étudié en première langue mais que je ne parle pas très bien, à son grand désespoir ! J'y ai fait toute ma scolarité puisqu'à l'époque le primaire, dit « petit lycée », se trouvait à l'emplacement de l'actuel Conseil National.

J'ai passé beaucoup de temps sur le Rocher où mes grands-parents maternels avaient la papeterie *L'Encrier* dans la rue basse. J'en garde de très bons souvenirs, surtout pour les bonbons que j'avais en libre accès !

Nos adhérentes vont vous envier ! Certaines, dont je fais partie, consacraient de substantielles parts de leur argent de poche pour ces friandises.

Et, après votre baccalauréat, dans quelle branche avez-vous poursuivi vos études ?

Ensuite j'ai fait des études de sciences économiques à l'université de Nice à Magnan, puis un DESS de marketing, spécialité études des marchés.

Pendant mes dernières années d'étudiante, j'avais un studio du côté de Fabron qui me permettait d'avoir mon indépendance.

A quoi rêviez-vous pendant vos études ? Quelles étaient vos envies ?

Comme beaucoup de jeunes, je n'étais pas très fixée sur ce que je voulais faire plus tard. C'est pour cela que j'ai fait des études assez généralistes.

A l'adolescence, comme j'étais assez cinéphile et que la mise en scène m'attirait beaucoup, je voulais devenir réalisatrice de films. Malheureusement je n'ai pas osé franchir le pas et me lancer dans cette voie artistique.

Je ne peux m'empêcher de penser que cela influence les campagnes que vous menez pour le Comité pour la promotion et la protection des droits des femmes. Je pense, tout particulièrement, à celle de novembre 2020 contre les violences faites aux femmes et reproduite après votre entretien.

RENCONTRE AVEC CÉLINE COTTALORDA

Parlez-nous de votre parcours professionnel ?

Mes premières expériences ont été à Monaco Telecom puis au Grimaldi Forum où j'ai travaillé dans le marketing et la communication.

Alors que mes deux parents ont fait leur carrière dans l'Administration, ce n'est qu'en 2004 que le service public m'a rattrapée, puisque je suis rentrée au Centre de presse. C'est d'ailleurs en partie lié à ma passion pour le cinéma et la télévision (je suis une enfant de la télé) puisque c'était l'occasion rêvée de m'occuper, notamment, d'une chaîne de télévision ! J'y suis restée cinq ans.

Ensuite j'ai travaillé à la Mairie pendant un an où j'ai pu mettre en place le service communication. C'est un très bon souvenir car c'est une petite administration très réactive et efficace.

Puis en 2010, le Ministre d'Etat de l'époque Michel Roger m'a proposé de travailler à ses côtés pour m'occuper de sa communication et faire le suivi de sa feuille de route. Cette expérience a énormément compté à la fois aux plans humain et professionnel.

Depuis 2016, je travaille au Secrétariat Général du Gouvernement. Après le départ de M. Roger, c'était l'occasion d'approfondir mes connaissances administratives et d'être moins centrée sur la communication.

C'est en 2018 que j'ai eu l'opportunité de prendre une nouvelle casquette, celle des droits des femmes. Honnêtement j'ai dû réfléchir à peu près 30 secondes avant d'accepter la proposition tellement c'était une évidence pour moi !

Il y a donc un grand écart entre vos études et vos fonctions, comment passe-t-on de l'un à l'autre ?

Comme beaucoup, mes études supérieures m'ont surtout « appris à apprendre » et m'ont donné un cadre de pensée. Le marketing et les études de marché sont encore présentes puisque dans mon travail actuel, il faut faire mais aussi savoir « vendre » ce que l'on fait et se baser notamment sur des études pour mettre en œuvre des nouvelles mesures.

Qu'aimez-vous dans vos fonctions actuelles ? Qu'est-ce qui les rend importantes pour vous ?

Ce poste m'offre l'opportunité extraordinaire de mettre en cohérence mes convictions personnelles et mon activité professionnelle. Même si au départ je n'avais jamais travaillé dans ce domaine, je me suis aperçue, un peu comme Monsieur Jourdain, que je faisais déjà des droits des femmes depuis longtemps sans le savoir !

Je vous remercie d'avoir accepté de partager un petit peu de vous avec nos adhérentes.

Je vous souhaite le meilleur pour l'avenir : pour vous et pour les réalisations du Comité.



COMITÉ
DROITS DES
FEMMES
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

ILLUSTRATION D'UNE CAMPAGNE DU COMITÉ



COMITÉ
DROITS DES
FEMMES
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

**La violence
n'a pas sa place
dans nos vies.**

#violencesfemmesjagis

www.dfm.mc

26
Novembre 2020
18H

JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION
DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

Conférence « La Justice face aux défis des violences intrafamiliales »
animée par Monsieur Robert GELLI, Secrétaire d'Etat à la Justice.
Auditorium du lycée technique et hôtelier de Monaco.
Entrée libre. Réservation obligatoire sur dfm@gouv.mc

Appelez le
0800 91 90 10

Appel anonyme et gratuit - 7/7



COMITÉ
DROITS DES
FEMMES
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Tout le monde
a sa **place** dans
le numérique

#égalitéjagis

Évoluons ensemble.

www.dfm.mc

COMITÉ POUR LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS DES FEMMES

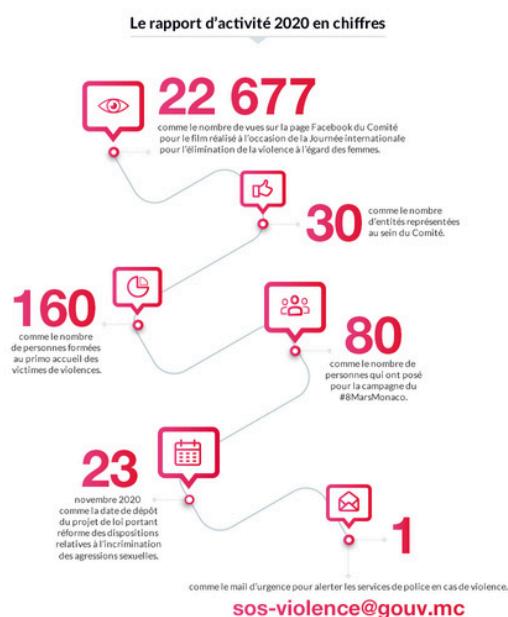
Pourriez-vous nous expliquer les origines de la création du Comité pour la promotion et la protection des droits des femmes ?

Le Comité pour la promotion et la protection des droits des femmes a été créé le 25 octobre 2018 par Ordinance Souveraine. Il s'agit d'une entité gouvernementale dont les missions sont de coordonner, mettre en œuvre et évaluer les politiques nationales dans deux domaines : la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les violences et discriminations à l'égard des femmes. Il est instauré auprès du Ministre d'Etat et présidé par le Conseiller de gouvernement-Ministre pour les relations extérieures et la coopération.

Il est composé des représentants de la Direction des Services Judiciaires, des instances gouvernementales compétentes et d'un Délégué interministériel. Il associe également à ses travaux les entités institutionnelles monégasques ainsi que des associations (dont l'UFM) qui œuvrent pour les droits des femmes.

Ce Comité a été créé en conformité avec les recommandations des organismes de suivi internationaux en matière de droits des femmes mais il démontre surtout la volonté du Gouvernement de mettre au cœur de ses priorités la cause des femmes.

Pourriez-vous nous parler des avancées obtenues par le Comité ?



Depuis la création du Comité de nombreuses actions ont été prises notamment dans les domaines suivants :

- Mise en place d'un plan de formation pour l'accueil des victimes de violences.
- Publication et études en cours avec le concours de l'IMSEE sur :
 - Les violences à l'égard des femmes
 - La mesure des écarts de salaire
- Dépôt de projets de loi sur :
 - La réforme des dispositions relatives à l'incrimination des agressions sexuelles.
 - La suppression et la modification des dispositions obsolètes .
- Prévention :
 - Diffusion d'informations sur les dispositifs d'aide contre les violences conjugales.
 - Education à l'égalité notamment auprès des plus jeunes.
- Sensibilisation avec des campagnes de communication à l'occasion des journées internationales du 8 mars et du 25 novembre.

Quels sont vos objectifs ?

Mon objectif premier est de fédérer toutes les énergies et que le Comité soit une plateforme d'échanges pour faire avancer les droits des femmes.

Le challenge est aussi de mobiliser la société dans son ensemble et pas seulement les femmes.

La présence des associations est un atout précieux. En effet depuis la création du Comité, l'UFM assiste aux réunions et nous travaillons en parfaite synergie.

C'est notamment le cas cette année avec les Journées du Patrimoine dont la thématique est « Femmes et patrimoine », un sujet que nous ne pouvions pas ne pas traiter !

Tout à fait, nous nous retrouvons, avec un plaisir non dissimulé, autour de projets à la fois différents et complémentaires pour cette 1ère journée du Patrimoine !